

N<sup>o</sup> 10  
 Lheureux  
 alfrède Joseph Cayton  
 légitime

L'an mil huit cent quarante trois, le vingtième jour du mois de  
 février à cinq heures du soir, devant nous Louis Bellecort,  
 Maire officier de l'état civil de la Commune de Névez, et  
 alfrède Joseph Cayton et arrondissement de Saint Omer, Département du  
 Pas de Calais a comparu Saul Lheureux, âgé de trente  
 ans, ouvrier menuisier, demeurant en cette Commune lequel  
 nous a présenté un enfant du sexe masculin qui a

déclaré être né de lui en son domicile, aujourd'hui à  
 quatre heures du matin et de Dame alexandrine Cornet  
 âgée de vingt sept ans son épouse, auquel enfant il a  
 été donné les prénoms d'Alfrède Joseph. Les dites présen-  
 tation et déclaration ont été faites en présence de Louis  
 Joseph Morency, âgé de quarante quatre ans, Cabaretier,  
 et de Louis Joseph Dufay, âgé de cinquante cinq ans,  
 manouvrier tous deux domiciliés en cette Commune et ont  
 les témoins signés avec nous le présent acte, le comparant  
 a déclaré ne savoir signer de ce interpellé, après lecture  
 faite L. Morency Dufay Bellecort